le journal d'Info des salariés de CHRONOPOST

Infos trimestrielles N°1 - Mars 2009

1. CFDT… une équipe active et qui accompagne.

2. Droit du Travail. *Le RSA (Revenu de Solidarité Active).*

3. La CFDT présente à vos cotés. *Actualité des sites.*

4. Actualité générale. *2011. Une année importante !!!*

CFDT…une équipe active et qui accompagne.

Il existe autant de situation particulière qu'il y a de salarié à Chronopost. Chacun, chacune étant confronté à des problématiques de toutes sortes tant dans la vie professionnelle que dans la vie privée. C'est pour vous aider dans vos démarches diverses et variées que la CFDT vous propose des contacts qui seront répondre à vos questions et autres interrogations de toutes sortes. La CFDT se veut plus proche de vous !!!

Droit du travail et accords d'entreprise : Bruno KLEIN 0662632671/0630158420

Logement et accessions à la propriété : Jena TRAN 0646403967

Droits Mutuelle: Olivier LAFUENTE 0613588157

Prestations Sociales et Familiales : Valérie LESTURGIE 0671835873

Impôts sur le revenus et fiscalités diverses : Leila BOUTRY 0146485142

Santé au travail : Florence DEPERCIN 0146485132

Documents Administratifs (Permis de conduire, papiers d'identité, titre de séjour etc.): Ousmane GASSAMA 0658598424

Droit du Travail

RSA

Le RSA est d'abord une mesure de pouvoir d'achat et de retour à l'emploi. Il s'agit d'une mesure pour aider les revenus les plus modestes à passer le cap de la crise et à faire en sorte que choisir le travail ne réduise pas les revenus des personnes. Le RSA socle (ex-RMI) est intégralement cumulable avec les revenus d'activité pendant les trois premiers mois, période où la reprise du travail se révèle la plus coûteuse. Cela permet à une personne ayant travaillée un mois, de toucher son salaire, plus le complément RSA dès la fin du même mois. La loi prévoit un calcul trimestriel du Revenu de Solidarité Active. Le RSA, c'est également une prise en charge plus systématique par l'assurance chômage. Plusieurs branches professionnelles sont particulièrement concernées par le RSA. Là où l'on rencontre davantage de salariés en situation monoparentale, de femmes, de travailleurs saisonniers ou intermittents, de petits boulots et les temps partiels. Un certain nombre de salariés précaires à Chronopost peuvent certainement prétendre au RSA et ne le savent pas. La CFDT, acteur de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, peut les renseigner afin de leur faire bénéficier de ce dispositif.

Pour nous contacter :

Les élus CFDT présents à vos cotés.

A **Strasbourg**, la cour de cassation de Paris a donnée raison à la CFDT pour l'affaire des Intérimaires remplaçant des grévistes. L'affaire, soutenue par le parquet de Strasbourg, a donc était renvoyée à la cour d'appel de Metz. A **Rouen,** suite à la plainte déposée par une ex-salariée qui était soutenue par la CFDT, un Délégué du Personnel FO et un autre salarié ont reconnu, devant les services de Police, avoir sciemment menti et établi de faux témoignages pour la faire « virer » afin de nettoyer l'agence des adhérents CFDT et ce sur ordre et sous couvert de la hiérarchie locale et régionale de l'époque. Ces 2 salariés ont été condamnés par le tribunal de Rouen et la société Chronopost a préféré négocier avec la salariée pour l'indemniser du préjudice subi. A **Marseille Centre,** un salarié a failli être victime d'une guerre entre le service de Sûreté et la Direction locale. Pris entre le marteau et l'enclume. Un travail collectif entre le salarié, les élus CFDT locaux et l'équipe CFDT National a permis l'arrêt des poursuites disciplinaires infondées et la clôture du dossier. Au **Service Clients de Poitiers,** à l'initiative des élus CFDT locaux, les salariés ont décidés d'offrir leurs boites de FERRERO ROCHER aux Restos du Cœur. Ainsi une cinquantaine de boite ont été récoltées pour faire autant d'heureux. Un vrai geste de solidarité qui mérite d'être élargie au niveau national pour les prochaines années. Au **Service Clients d'Angers,** suite à un travail de réflexion des élus CFDT locaux, des séances de Yoga sont proposées aux Télé Consultants. En cas de retour positif, la CFDT demandera que cela soit élargie aux autres Services Clients et pourquoi pas ensuite élargie dans les agences et autres services. A **Metz,** la CFDT a décidée de soutenir une société sous Traitante dans une action en justice suite à une rupture abusive du contrat et sans respect des clauses contractuelles. L'arrêt du contrat ayant entraîné le dépôt de bilan de la société et le licenciement des 7 salariés. Inadmissible pour la CFDT qui dénonce l'attitude de la Direction et cette casse sociale.

Actualité générale.

2011. Une année importante !!!

L'année 2011 a démarré en fanfare. Une négociation GPEC qui a abouti à un accord unanime. Pour autant, il faudra être d'une attention particulière tant la Direction joue parfois la politique de la non communication. Ce n'est en aucune manière pour la CFDT, une façon de laisser la Direction faire ce qu'elle veut. Bien au contraire. Il s'agit surtout de peser sur les décisions futures en terme de maintien de l'emploi et de garanties pour les salariés. La négociation d'un accord GPEC au niveau du groupe GEOPOST continue et ce au grand désarroi de FO et de la CFTC. L'aboutissement de cette négociation permettra la mise en place d'une véritable politique de groupe et d'une garantie plus importante du maintien de l'emploi des salariés quel que soit leur emploi dans les filiales. La négociation sur les salaires 2011 s'annonce difficile. Cette année sera aussi marquée par les élections professionnelles DP et CE à Chronopost. Evénement d'une grande importance pour la CFDT et les salariés. Ensemble nous changerons le social à Chronopost.

Sortie du numéro 4 prévue en Mai 2011

Directeur de la publication : Hervé Morland
Directeur de la rédaction : François Branchu
Rédacteur en chef :
Maquette : Virginie Krzyzostaniak

Partie à retourner à : F3c Cfdt / Pôle Postes - Finances - Distributions
47/49, av. Simon-Bolivar - 75950 PARIS cedex 19

☐ Je désire être contacté(e) par le syndicat CFDT de mon entreprise.

Prénom : ..... Nom : .....

Emploi : ..... Téléphone : .....

☐ Je désire recevoir "le journal d'Info des salariés de CHRONOPOST" par :

Mail : ..... Courrier : .....